

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT (CCE)

Réunion du jeudi 25 avril 2024, de 18h30 à 20h30

Sur ZOOM

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture et présence :

Philippe Barrette

Denis Couillard

Marilyn Dunn

Vincent Jarry

Anna Urbanek

Robert Werbiski

2. Prochaines dates des CCE

Les prochaines dates proposées pour les réunions du CCE en 2024 sont les suivantes:

Le 23 mai;

Le 19 septembre;

Le 20 juin;

Le 24 octobre;

Le 15 août;

Le 21 novembre.

Il n'y aura pas de réunion au mois de juillet. À moins d'une convocation spéciale, les réunions se tiendront sur Zoom à partir de 18h30.

Philippe enverra un rappel de convocation environ une semaine à l'avance. Les convocations sont déjà envoyées aux calendriers électroniques de tous les membres.

3. Suivi de station de lavage

Il y a eu une visite du site pour l'emplacement de la station de lavage au terrain de camping du lac Libby le 18 mars de 9h à 10h, en présence de Manon Duhamel (propriétaire) et de son conjoint, Philippe Barrette (agent de développement), Vincent Jarry (conseiller). L'emplacement sera près de l'intersection du chemin d'accès au 1^{er} Rang et la guérite du camping.

Enjeux : L'électricité nécessitant le raccordement au réseau d'Hydro-Québec et l'approvisionnement en eau (provenant d'un puits existant situé à environ 205 mètres).

Une boîte électrique située au camping sera à installer par le Domaine du lac Libby pour le raccordement électrique et devra être rendue disponible pour les fins de la station de lavage.

L'association des propriétaires riverains (APBVLL) se concerte pour la tenue prochaine (18 mai 2024) d'une campagne de sensibilisation des citoyens et d'une levée de fonds qui servira au financement du projet.

Une lettre d'information de la part de l'APVLL sera envoyée prochainement pour aviser les propriétaires de la visite éventuelle (elle fut envoyée le 29 avril).

Le coût du projet est évalué à environ 50,000\$. Une demande de subvention de 30,000\$ a été faite auprès du programme de nettoyage des embarcations nautiques 2023-2028. Le reste du montant devra provenir de sources extérieures.

L'appel d'offres pour lancer le projet est prévu pour le mois de septembre 2024.

4. Dons / vente d'arbres.

Les informations sur les types d'arbres et les formulaires de commandes sont disponibles sur le site Web de la municipalité. Les citoyens peuvent faire leur commande en ligne jusqu'au 2 mai 2024. La distribution aura lieu le 17 mai entre 13h et 16h.

5. Programme d'échantillonnage (MRC et SEDB)

a. MRC

Philippe a eu une rencontre avec M. David Largy-Nadeau de la MRC Memphrémagog pour décider des objectifs et des paramètres d'échantillonnage. Philippe a montré un tableau des paramètres et des images satellitaires des endroits choisis lors de la réunion. Le choix tient compte des programmes d'échantillonnage dans les municipalités voisines qui rendront un portrait global de la situation.

La MRC ne fera pas l'échantillonnage dans les émissaires.

b. SEDB

Le programme d'échantillonnage de SEDB n'est pas finalisé en date du 25 avril 2024. Le programme a été finalisé le 7 mai 2024. Une copie est envoyée aux membres du CCE par courriel le 18 mai 2024.

6. Renouée du Japon

Robert a contacté Mme Andrée Nault qui est une botaniste d'expérience pour discuter des moyens pour éradiquer ou contrôler la plante. Mme Nault est à l'extérieur de la région, mais a exprimé un intérêt pour venir à SEDB pour faire un diagnostic de la situation et potentiellement nous conseiller sur la suite des événements.

Il existe différentes options pour contrôler la plante dont la coupe et l'arrachage manuel et le recouvrement avec une bâche. Ces méthodes de contrôle doivent se poursuivre sur de longues périodes pour être efficaces.

Robert a aussi proposé l'utilisation d'un herbicide composé de vinaigre, de savon à vaisselle et de sel pour asperger les plants et les affaiblir. Cette formule sera discutée avec Mme Nault.

Une visite au début du mois de mai pourrait possiblement être faite aux différents sites. P.S. : la tenue de la visite est confirmée pour le 31 mai 2024.

7. Ruisseau Brossard – MES, suivi des tributaires.

Depuis un rapport en 2020 qui proposait des actions de suivi, il n'y a pas eu d'interventions. Il y avait une trentaine de recommandations de suivi. Il y avait eu des installations de trappes à sédiments (MES) qui devraient être vidées. Il n'est pas clair non plus si la MRC avait fait des échantillonnages.

Vincent fera une proposition au niveau municipal pour reprendre le suivi.

Entre-temps, le stagiaire en environnement ou l'inspecteur en environnement ira faire une visite terrain pour déterminer la présence ou l'absence de ces interventions.

8. Stagiaire – date d'entrée en fonction.

Philippe nous informe que Jérôme Maltais entrera en fonction le lundi 29 avril. Ses tâches sont déterminées et en plus de l'inspection des fosses septiques, elles incluront l'inspection des bandes riveraine (et faire un répertoire photographique) et les quais.

9. Collecte des matières résiduelles.

a. Mot dans le bulletin (sensibilisation)

Il y a des enjeux sur la collecte de matières menant à une insatisfaction face au service.

b. Appels d'offres MRC collecte des matières recyclables.

Il y aura prochainement un appel d'offres pour la collecte des matières recyclables par la MRC.

À l'été 2024, la collecte des matières compostables ne se fera qu'une fois par mois au lieu d'une fois aux deux semaines. Le compostage ne produit pas un volume intéressant pour en faire une collecte plus souvent.

10. Échantillonnage de la qualité de l'eau des résidences -Biovet

Philippe n'a pas encore reçu une réponse aux demandes qu'il a faites. À suivre.

L'échantillonnage comprend normalement plusieurs paramètres intéressants à prix abordable pour les propriétaires.

11. Varia (Point ajouté)

a. Planches Jetfoil. Denis nous a montré des images d'un nouveau type d'embarcation motorisé, soit une planche de surf montée sur un aileron motorisé. Ces embarcations permettent de « surfer » sur l'eau à grande vitesse (40km/h).

Nous en convenons que le moteur et la vitesse de ces embarcations dépassent ce qui est permis par la réglementation fédérale et municipale sur nos lacs.

Levée de la réunion : 20h30